

LES RETRAITES

L'action de Force Ouvrière s'inscrit dans le cadre de nos orientations en faveur des travailleurs actifs, chômeurs indemnisés, demandeurs d'emplois, statuts précaires retraités et préretraités, basées sur la solidarité entre les générations et entre toutes les catégories de salariés appartenant au secteur public et au secteur privé.

Il est clair que la question de l'avenir des retraites reste une préoccupation majeure du monde ouvrier, quelque soit son statut. N'en déplaise à ceux qui veulent en finir avec le système par répartition, nous revendiquons son maintien et son renforcement !

Plutôt que de faire confiance à des marchés financiers qui sombrent dans la déconfiture, Force Ouvrière préfère le partage des richesses créées par le travail et la redistribution immédiate.

La supériorité du système par répartition est ici patente et sa sécurité indiscutable. Il s'agit pour Force Ouvrière d'assurer une vie digne aux retraités.

Ne nions pas les enjeux du débat sur la Retraite

La question doit être prise dans le contexte actuel. Du livre blanc sur les retraites en 1991 au rapport du conseil d'orientation sur les retraites fin 2001, sans oublier le rapport Charpin en 1999, le plan Juppé en 1995, les attaques contre le système de retraite par répartition se multiplient. Il est vrai que pour les assureurs c'est un marché juteux.

Ayant en mémoire les positions du Conseil Européen de Barcelone les 12 et 13 mars 2002. Elles n'étaient pas de nature à apaiser les inquiétudes des retraités et futurs retraités. Avec Force Ouvrière, ils battaient le pavé le 21 mars déterminés à faire entendre leurs revendications.

Les Chefs d'Etat et le Gouvernement des Quinze, ont en effet exprimé le souhait que la réforme des régimes de retraite soit accélérée, ils estiment qu'il faudrait chercher d'ici 2010 à augmenter progressivement d'environ cinq ans, l'âge moyen effectif auquel cesse l'activité professionnelle dans l'Union Européenne.

Voilà la façon de préconiser un recul progressif de l'âge de la retraite !

Nous sommes loin, très loin de la revendication obtenue par Force Ouvrière :

- 37ans1/2 de cotisation public-privé
- indexation des retraites sur les salaires
- calcul des 10 meilleures années pour le privé

Comme elle l'a toujours fait, la Confédération Force Ouvrière saura prendre ses responsabilités pour garantir un niveau de revenu de remplacement digne de ce nom.

Un peu d'histoire...

1991 – Livre Blanc sur les Retraites par Monsieur Rocard.

1993 – Réforme Balladur, mettant en œuvre certaines propositions du livre blanc, comme la durée des cotisations du privé (37 ans 1/2 à 40 ans) et le calcul du montant des retraites sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures années et la revalorisation des retraites indexées sur le privé et non plus sur les salaires.

1994 – Application de toutes ces mesures depuis le 1^{er} janvier 1994.

1995 – Le Plan Juppé reste dans toutes les mémoires, ce qui le conduit à démissionner.

1995 – Le Plan Juppé met en place dès le 1^{er} février 1996, la C.R.D.S. et la C.S.G. pour les retraités.

1999 – Le Rapport Charpin préconise l'allongement à 170 trimestres, c'est-à-dire 42 ans 1/2 au lieu des 40 annuités pour le public comme pour le privé.

2000 – Création du Conseil d'Orientation des Retraites : le COR. Il avance l'idée de la retraite à la carte, cela rend illusoire le droit à la retraite à 60 ans.

2003 – La Réforme Fillon a bouleversé le paysage de la retraite. Tous les décrets d'application de la loi du 21 août 2003 sont parus : la loi 2003 – 775 du 21 août 2003 – 116 articles – plus de 90 décrets d'application.

2009 – La loi Fillon de 2003 prévoit que la durée nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein sera majorée de un trimestre par an – 164 trimestres pour 2012.

Cette loi Fillon du 21 août 2003 permet aux salariés ayant commencé à travailler dès l'âge de 14, 15 ou 16 ans de partir à la retraite à 56, 57, 58 ou 59 ans. Mais cette loi n'est pas aussi généreuse que l'on peut le croire, car seuls les salariés actifs contribuent à ce surcoût, l'Etat ne faisant pas jouer la solidarité nationale pour supporter ce surcoût.

Le Gouvernement, comme tous les Gouvernements précédents semble généreux... en réalité il pèse davantage sur les salariés.

ASSOCIATION F.O. DES RETRAITES D'ARRAS et ENVIRONS

16, rue Aristide Briand – 62000 ARRAS
T. 03 21 23 03 49



Les Retraités et Préretraités d'Arras et Environs

Période 2003 / 2006

Pour l'Association, ces 3 années ont été la poursuite de la remise en place : poursuite du recrutement, fidélisation des adhérents et rétablissement de la situation financière.

Donner l'impulsion, rétablir les contacts avec les adhérents, se manifester le plus souvent auprès d'eux afin qu'ils se sentent dans une structure bien établie et vivante.

Durant cette période, nous avons été amenés à solliciter nos camarades des syndicats d'actifs pour nous permettre de faire connaître l'Association et la développer. Les retours ne sont pas évidents, certains jouent le jeu, d'autres pas !

Obtenir un fichier nominatif des départs en retraite relève du TOP SECRET ! Il s'agit là de la confusion qui règne entre la Confédération, les Fédérations et les Syndicats vis-à-vis des Associations de Retraités. Qui fait quoi ? au nom de qui ? et pour le compte de qui ?

Notre Association a participé, à chaque fois que cela fut possible, aux manifestations organisées, tant à Arras qu'à Lille, concernant la SECU (le rapport CHADELAT), les retraites et la réforme FILLION, le C.P.E., ainsi que les meetings de rentrée : HELLEMMES Maubeuge en présence de Jean-Claude MAILLY.

Nous avons également pris certaines décisions de proximité avec nos adhérents.

En 2004, nous avons "décentralisé" la tenue d'un bureau sur la commune de BIACHE SAINT VAAST, laissant l'initiative de l'organisation à nos camarades Biachois. Nous le remercions.

Nous avons aussi pris la décision d'organiser, nous-mêmes, la commémoration du 1^{er} mai (invitations, organisation, réception). Rien ne se faisait plus, nous avons pris en main le maintien de cette mani-

festation, à nos yeux, importante, point fort restant encore au monde du travail. Là aussi, nous nous confrontés au désengagement des actifs. A part quelques uns, parmi les anciens, le reste n'est pas particulièrement motivé par cette date. Mais, nous poursuivrons seuls, s'il le faut ! Nous espérons, quand même, un sursaut chez nos jeunes !

Enfin, pour faciliter la communication des journaux confédéraux et de l'union Départementale, nous avons mis en place un fichier que nous tenons à jour régulièrement, ce qui nous permet l'adressage à domicile de la Lettre de l'UCR et du Militant. Au passage, nous apprécions beaucoup la présentation, de notre journal : sa présentation des articles (courts mais complets), ses couleurs. Nous trouvons là un support de choix avec la vie des syndicats et les activités de l'Union Départementale. Il est très apprécié de nos camarades.

Nous concluons en faisant ressortir que l'Association, avant nos nouvelles adhésions du 4^{ème} trimestre 2006, avait une moyenne d'âge de 65/70 ans et que par conséquent, les activités consenties par nos retraités ne sont, bien sûr pas comparables avec un syndicat normal. Nous cherchons à les faire participer par des moyens qui leur conviennent. L'arrivée de jeune va, peut-être modifier un peu les comportements – nous verrons !!

Nous tenons à terminer en remerciant les syndicats de l'Équipement, du Centre Hospitalier d'ARRAS, de la Banque, qui, seuls, nous aident dans le recrutement. Leurs responsables ont compris que nos Associations, si elle ne se renouvellent pas constamment, sont destinées à disparaître !

Association des Retraités d'Isbergues

Depuis plusieurs années, une dynamique se développe dans le secteur d'ISBERGUES sous l'influence du camarade Serge PATINIER.

Tous les ans, Serge réunit son Association. Cette Association regroupe quatre cent membres, elle est la première du département par le nombre d'adhérents. Chaque année est marquée par une progression ; ainsi les retraités continuent d'avoir un lieu social fort et peuvent inscrire leur action avec celles des actifs lorsque la situation l'exige.

L'Association a participé aux manifestations de LILLE et d'ARRAS, apportant la solidarité envers les actifs. Ce soutien pour les salariés est très apprécié et réconfortant.

L'Association est un relais important entre le monde des actifs et celui des retraités.

Il faut organiser les retraites, car elles commencent à « peser lourd » sur l'échiquier social et également lors des élections politiques.

Né négligeons pas, ne sous estimons pas cette force vive de la nation qui a tant donné

L'Association s'active dans de nombreux domaines :

- Elle établit les dossiers de pension CRAM et de la retraite complémentaire

- Elle aide les personnes aux faibles ressources
- Elle prend en charge les problèmes des veuves qui perdent tout lorsque le conjoint décède.
- Elle aide à construire les dossiers CMV
- Elle aide les retraités à établir les déclarations d'impôts

En un mot comme en cent, l'Association s'occupe du quotidien des retraités, à qui le pays doit beaucoup !

Il ne faut surtout pas opposer les actifs aux retraités, et laisser croire que ces derniers sont des nantis.



Objectifs à atteindre au niveau de l'Union Départementale...

Il faut que chaque Union Locale crée son Association de Retraités et que l'Union Départementale Force Ouvrière coordonne l'ensemble de ces associations qui est une force d'action dont personne ne mesure aujourd'hui que ce sera les « incontournables » de la vie sociale et économique de demain.